

**N° OJ : 114****Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026****Objet :** Conseil communal.- Nouveau règlement d'ordre intérieur.

Le Conseil communal,

Vu l'article 91 de la nouvelle loi communale;

Considérant que le précédent règlement d'ordre intérieur a été fixé par le Conseil communal le 22 janvier 2018;

Considérant que la Nouvelle loi communale a fait l'objet de diverses modifications depuis 2018; que le règlement d'ordre intérieur tel que fixé en 2018 n'est plus en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi communale;

Compte tenu l'Ordonnance du 22 février 2024 modifiant la Nouvelle Loi communale;

Vu la nécessité d'actualiser le règlement d'ordre intérieur;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique : Le nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, joint en annexe au présent arrêté, est adopté.

Annexes :

[Nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)